

# TOCOSELENIT ad us. vet.

## Solution injectable

Natrii selenis,  $\alpha$ -Tocopheroli acetas

### **fr** Notice d'emballage

#### Information destinée aux détenteurs d'animaux

Information professionnelle destinée au personnel médical, voir [www.tierarzneimittel.ch](http://www.tierarzneimittel.ch)

#### 1. Nom et adresse du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché et du titulaire de l'autorisation de fabrication responsable de la libération des lots, si différent

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché et fabricant responsable de la libération des lots :  
Dr. E. Graeub AG, Rehhagstrasse 83, 3018 Berne

#### 2. Dénomination du médicament vétérinaire

Tocoselenit ad us. vet., solution injectable

#### 3. Substances actives et autres composants

1 ml de solution injectable contient :

##### Substances actives :

Sélénite de sodium 1 mg

Acétate de *tout-rac*- $\alpha$ -tocophéryle (Acétate de vitamine E) 25 mg

##### Excipient :

Alcool benzylique (E1519) 20 mg

Solution aqueuse injectable

Liquide incolore, légèrement trouble et sans odeur

#### 4. Indications

Solution aqueuse injectable avec sélénium et vitamine E pour animaux de rente et animaux domestiques

Traitement et prévention des carences en sélénium et en vitamine E, par exemple lors de :

- Maladie du muscle blanc chez les poulains, les bovins, les veaux, les agneaux, les cabris et autres espèces animales
- Cardiopathie mûriforme chez les porcs
- Le traitement avec une solution de sélénium et vitamine E n'est prometteur que dans les premiers stades de la maladie ou pour la prophylaxie.

#### 5. Contre-indications

Ne pas injecter par voie intraveineuse

#### 6. Effets indésirables

Dans de très rares cas, des réactions d'hypersensibilité peuvent survenir.

La fréquence des effets indésirables est définie comme suit :

- très fréquent (effets indésirables chez plus d'1 animal sur 10 animaux traités)
- fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 100 animaux traités)
- peu fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 1'000 animaux traités)
- rare (entre 1 et 10 animaux sur 10'000 animaux traités)
- très rare (moins d'un animal sur 10'000 animaux traités, y compris les cas isolés)

Si vous constatez des effets secondaires, même ceux ne figurant pas sur cette notice ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez en informer votre vétérinaire.

## 7. Espèces cibles

Animaux de rente et animaux domestiques

## 8. Posologie pour chaque espèce, voies et mode d'administration

Dosage indicatif pour toutes les espèces animales : 1 ml/5 kg PC (correspond à 0.2 mg de sélénite de sodium et 5 mg de vitamine E par kg PC). La dose totale ne doit pas dépasser 15 ml par animal. De préférence par voie sous-cutanée ; administration intramusculaire possible.

- Traitement : deux à trois administrations à intervalles de deux jours.
- Prévention : une administration pendant les premiers jours de vie protège les jeunes animaux pendant au moins deux mois.

## 9. Conseils pour une administration correcte

L'approvisionnement en sélénium des animaux dépend de la teneur en sélénium du sol et de l'aliment de base.

Comme le sélénium franchit la barrière placentaire et qu'il est éliminé par le lait, il est judicieux de traiter les animaux pendant le dernier tiers de gestation afin d'assurer l'approvisionnement du fœtus au sein de la mère, respectivement du nouveau-né par le lait maternel.

## 10. Temps d'attente

Aucun

## 11. Conditions particulières de conservation

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

À conserver à une température ne dépassant pas 25°C. Ne pas congeler.

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire : 28 jours

Ce médicament vétérinaire ne doit pas être utilisé au-delà de la date de péremption figurant après la mention «EXP.» sur l'emballage.

## 12. Mises en garde particulières

Précautions particulières pour chaque espèce cible :

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité à un principe actif ou à un autre composant.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament aux animaux :

En cas d'auto-injection accidentelle, demandez immédiatement conseil à un médecin et montrez-lui la notice ou l'étiquette.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes) :

Le sélénium à doses élevées provoque des intoxications. La posologie indiquée ne doit donc pas être dépassée.

## 13. Précautions particulières pour l'élimination des médicaments vétérinaires non utilisés ou des déchets dérivés de ces médicaments, le cas échéant

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Demandez à votre vétérinaire ou pharmacien pour savoir comment vous débarrasser des médicaments dont vous n'avez plus besoin. Ces mesures contribuent à préserver l'environnement.

## 14. Date de la dernière notice approuvée

10.02.2021

## 15. Informations supplémentaires

Flacon multidose de 50 ml

Flacon multidose de 100 ml

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

Catégorie de remise B : remise sur ordonnance vétérinaire

Swissmedic 46'918

Pour toute information complémentaire concernant ce médicament vétérinaire, veuillez prendre contact avec le représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché.